

Le 29 avril 2022

Un concours en pleine pénurie

La Fédération des Étudiants Francophones et les représentants des étudiants en médecine de l'UMons et de l'UCLouvain regrettent amèrement l'accord entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Gouvernement Fédéral de mettre en place un concours qui n'arrangera ni la situation désastreuse de la médecine en Communauté Française, ni les inégalités d'accès aux études.

Malgré la pénurie de médecins qui touche l'ensemble des territoires bruxellois et wallons, et qui ne montre aucun signe d'amélioration, les majorités politiques ont décidé la mise en place d'un concours qui ne fera qu'empirer les effets d'un système de quota basé sur des théories économiques douteuses ne permettant pas de répondre à la demande toujours plus importante en soins de santé.

Si, grâce à la mobilisation étudiante, au travail de la FEF et de ses partenaires, le contenu de l'accord ne sera pas aussi restrictif que l'auraient voulu certaines parties, et moins désavantageux que prévu pour le secteur des soins de santé, le mécanisme du concours en lui-même reste inégalitaire et inadapté à la situation actuelle. Comme le dénonce la FEF depuis longtemps, l'enseignement en Communauté Française reste un des plus inégalitaires de l'OCDE.

La mise en place de filtres d'accès aux études réduit encore un peu plus les espoirs des jeunes venant de milieux socio-économiques défavorisés de pouvoir poursuivre leurs études dans un domaine qui leur convient, et dont la population a cruellement besoin. Le tri social, qui va s'accroître avec la mise en place de ce concours, va à l'encontre des principes d'égalité d'accès aux études supérieures.

La FEF et les représentants des étudiants en médecine continueront à se battre pour un enseignement de qualité et accessible à tous, quelle que soit son origine sociale. Les filtres d'accès aux études de médecine doivent tomber afin de garantir à la fois l'égalité d'accès aux études, et le bien-être de la population qui a besoin de médecins davantage disponibles et accessibles. Toutes les vocations se présentant dans nos facultés de médecine doivent être accueillies et encouragées.



Président de la FEF: Lucas Van Molle | T 0473 93 45 85 | lucas.vanmolle@fef.be
Chargé de communication de la FEF: Renaud Leemans | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be